

RÉSULTATS DE L'INDEX ÉGALITÉ HOMMES FEMMES

« L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie des valeurs cardinales de Publicis Groupe depuis sa création. Le respect de chacune et de chacun est une composante forte de la culture d'entreprise autour de la signature « Viva la Différence » qui reconnaît et valorise les singularités individuelles comme des atouts.

Le Groupe est très engagé sur les questions d'inclusion, de mixité et de diversité, se traduisant par des engagements corporate comme la signature des 7 Women Empowerment Principles (WEPEs) de UN Women, ou la participation active à Unstereotype Alliance avec UN Women, regroupant une vingtaine d'entreprises mondiales pour lutter contre les stéréotypes dans les campagnes de communication.

L'égalité femmes-hommes doit être tangible et nécessite une vigilance permanente ; elle doit exister à tous les niveaux : depuis le recrutement, en passant par les promotions et les évolutions de carrière, et par les rémunérations. Les indicateurs montrent qu'il y a encore des choses à améliorer.

Conformément aux dispositions de la loi « Avenir professionnel » du 5 Septembre 2018, les agences de Publicis France ayant un effectif d'au moins 50 salariés ont établi leur Index dédié à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Les critères retenus dans le calcul de l'Index sont :

Indicateur 1 : écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;

Indicateur 2* : écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes ;

Indicateur 3* : écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ;

Indicateur 4 : pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité ;

Indicateur 5 : nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

* Dans les entreprises de moins de 250 salariés, les indicateurs 2 et 3 sont fusionnés. Il faut donc prendre en compte les augmentations individuelles ainsi que celles qui résultent de promotions.

Pour calculer les Index de la société, nous avons fait appel à un cabinet externe qui a recensé l'ensemble des données et s'est assuré de l'exactitude et de la fiabilité des résultats.

PUBLICIS CONSULTANTS FRANCE	76/100
	Indicateur 1 : 21/40
	Indicateur 2 et 3 : 35/35
	Indicateur 4 : 15/15
	Indicateur 5 : 5/10

Concernant l'indicateur 1, la Société a pour objectif **de réduire de 50% l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour cet indicateur d'ici 2026.**

Concernant l'indicateur 5, la Société a pour objectif **d'atteindre la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations de la Société d'ici 2026.**

Les membres du Comex de *Publicis Consultants* ont décidé de suivre l'évolution de cet Index tous les trimestres et de renforcer la formation des équipes d'encadrement aux biais inconscients.

* * *

Au-delà de la stricte photographie annuelle des indicateurs et de la publication de l'index pour les entreprises concernées, le Groupe veut poursuivre l'amélioration de ses actions dans un objectif de progrès social pour renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Publicis Groupe est convaincu que l'égalité professionnelle et salariale est un facteur d'enrichissement collectif et de performance durable, et un enjeu majeur de la politique sociale.

Publicis Groupe souhaite également sensibiliser ses salariés et son personnel encadrant sur d'autres enjeux, tout aussi forts, visant à renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle et lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. »